

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique

Direction générale de la prévention des risques

Arrêté du 13 janvier 2021

Portant nomination à la commission inter-filières de responsabilité élargie des producteurs

NOR : TREP2036783A

(Texte non paru au Journal officiel)

Par arrêté de la ministre de la transition écologique en date du 13 janvier 2021, sont nommés membres de la commission inter-filières de responsabilité élargie des producteurs :

1° Au titre du collège des producteurs des catégories de produits soumis à responsabilité élargie des producteurs :

-Mme Maïté Ketterer, suppléante, représentante de l'Association française des entreprises privées ;

2° Au titre du collège des collectivités territoriales :

-Mme Odile Begorre-Maire, titulaire, représentante de l'Assemblée des communautés de France, en remplacement de M. Jean Révéreault ;

-M. Jean-Patrick Masson, suppléant, représentant de l'Assemblée des communautés de France ;

-M. Jean Révéreault, suppléant, représentant de l'Assemblée des communautés de France ;

-Mme Maryse Combres, suppléante, représentante de l'Association des régions de France ;

-Mme Anne Claudius-Petit, suppléante, représentante de l'Association des régions de France ;

3° Au titre du collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets, y compris de l'insertion ou de l'économie sociale et solidaire :

-Mme Dany Dunat-Delevaque, suppléante, représentante de la Fédération des entreprises d'insertion, en remplacement de Mme Carole Tange Dambry.